

FRANCE : REGARDS SUR 2 SIECLES

Quand on fait de l'histoire c'est toujours pour répondre à des questions contemporaines, interroger, en ce sens quelques éclairages sur l'histoire de l'enseignement peuvent éclairer des questions contemporaines. Les exemples sont développés dans le cas de la France, mais ils recourent largement les phénomènes observés ailleurs en Europe à la même époque.

Prenons quelques points d'observation qui sont toujours des points en travail à savoir :

- Développer la scolarisation, la généraliser à tous les enfants du peuple.
- Développer des filières d'enseignement séparées précoces ou tendre à un école unique le plus longtemps possible.
- Financer les écoles et les maîtres.
- Généraliser l'emploi d'une langue nationale pour l'enseignement ou s'appuyer sur les langues et les parlers locaux.
- Articuler le rôle de l'Etat et des collectivités publiques par rapport à celui des entreprises dans les formations professionnelles

En ce qui concerne la généralisation de la scolarisation à tous les enfants, c'est dès 1750 que la question commence à être publiquement posée en France, mais ce n'est que vers 1882 que le processus sera dans les faits acté. La France connaissant au XVIIIe et au début du XIXe de forts contrastes régionaux ; avec une France du nord et de l'est plus scolarisée, à l'instar des états germaniques, tandis que la France du sud et de l'ouest était beaucoup moins scolarisée comme les pays méditerranéens alors. Contrastes de scolarisation qui a laissé place au XXe siècle à une opposition entre les régions et les villes d'industrie de main d'œuvre - moins scolarisées -, d'une part, et certaines régions de traditions rurales où les familles investissent plus dans la scolarisation, d'autre part.

Au long des XIXe et XXe siècles deux mouvements sont observés :

- un accroissement des scolarisations précoces (écoles maternelles),
- un allongement des durées de la scolarisation obligatoire et encore plus de la durée moyenne de la scolarité. Dans ce cas comme dans le précédent, les mesures législatives se sont calées sur les phénomènes sociologiques, actant ce qui était déjà de fait dans certaines régions et ne devançant pas trop les régions appelées à faire un effort.

Simultanément la tendance à mettre en place un tronc commun unique de formation de plus en plus long a été une tendance séculaire.

Les questions du financement sont des questions cruciales, une approche séculaire montre que les financements publics ont été croissants, même si l'investissement des familles a certainement augmenté dans une proportion comparable (ne serait-ce que par le fait de ne pas mettre au travail les jeunes enfants). Donc on constate un investissement des dépenses publiques (état, régions, départements, communes) qui augmente parallèlement à l'investissement financier des familles (même quand l'école est gratuite).

La question de la langue en usage à l'école est complexe, d'un côté l'école a été un des vecteurs de la diffusion du français dans les régions françaises où ce n'était souvent pas la langue en usage à la maison. Mais l'on sait que les enseignants, du moins dans le sud de la France, n'hésitaient pas à faire des comparaisons avec les tournures occitanes pour l'apprentissage de l'orthographe française. Aujourd'hui encore on remet l'accent sur le rôle normatif de l'école dans la diffusion du bon parler, de l'expression correcte, dans le parler de la scolarisation des enfants d'immigrants non-francophones.

L'apprentissage des gestes professionnels, des compétences pour exercer un métier est une vaste question. Si l'on voit au long des XIXe et XXe siècle se mettre en place des écoles patronales, des

écoles d'entreprise et l'apprentissage articulant moments en entreprise et moments à l'école, la tendance générale est plutôt à confier aux autorités publiques la mise en place des formations professionnelles (pour tous les niveaux de qualification) . En même temps des dispositifs (financements, regard sur les contenus enseignés...) permettent aux entreprises d'avoir un droit de regard, à défaut d'un droit de contrôle, sur les formations professionnelles.

Ces cinq pistes d'observation ne permettent probablement pas de prédire le futur, et encore moins d'être des modèles. Elles sont proposées ici pour être la base d'échanges qui ne peuvent être que fructueux.

Jean-Pierre Chevalier, professeur d'université, IUFM Versailles.



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>